

INFORMATION ET PARTICIPATION

Lorsque nous avons créé l'association « Vivre à Hinx » il y a un an, nous nous sommes fixé deux buts ; d'une part rendre compte des activités du Conseil Municipal et de la commune en général par l'intermédiaire des différentes associations, et d'autre part développer la participation de l'ensemble des habitants de notre village.

De part l'accueil que vous réservez régulièrement à notre journal « L'Œil de Hinx », nous pensons être sur la bonne voie pour atteindre notre premier objectif.

Notre deuxième but est peut-être plus ambitieux ; nous souhaitons néanmoins qu'il se réalise dans les meilleures conditions.

Pour cela, il est primordial que nous nous connaissions mieux. En effet, en l'espace de quelques années, notre commune a bien changé ; de nombreuses familles s'y sont implantées, les rythmes de vie se sont modifiés, le contexte socio-économique aidant, nous sommes obligés de constater que nos rapports avec nos voisins, nos amis, voire nos parents, s'amenuisent petit à petit.

Il est grand temps de remédier à cela ; aussi nous vous donnons l'occasion de vous réunir pour un repas simple et surtout amical le dimanche 13 mai prochain à 13 heures sur la place publique (dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Vous qui serez, à cette époque, en plein travaux des champs, faites une pose et venez nous retrouver...

Vous qui habitez parmi nous depuis peu de temps, venez à notre rencontre et vous faciliterez votre intégration à notre communauté...

Vous toutes et tous qui travaillez à Dax (ou ailleurs) et qui ne voyez en Hinx qu'un village dortoir, rompez ce cycle infernal et retrouvez-vous avec nous autour de cette table pour développer les relations humaines...

Vous qui trouvez que Hinx offre peu de distractions (ce qui reste encore à prouver), profitez de cette occasion pour passer une agréable journée...

Qui que vous soyez, homme, femme, enfant, jeune ou moins jeune, vous avez toutes et tous de bonnes raisons de vous joindre à nous...

Délibérément, nous avons calculé le prix du repas au plus juste (sans diminuer la qualité !) afin que celui-ci soit accessible à toutes les bourses. Nous l'avons fixé à 45 Francs pour le menu suivant :

- terrine de pâté
- galantine de poule, cornichons, mayonnaise
- rôti de porc
- chips, salade
- pastis landais, salade de fruits
- café
- vin compris (Corbières)

Vous comprendrez donc aisément que nous devons savoir par avance combien de couverts devront être assurés ; aussi, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire au plus tard le dimanche 29 avril soit auprès des secrétaires des différentes associations auxquelles vous participez, soit chez les commerçants suivants : MM. Darracq (bar), Dassié (alimentation), Tomas (bar, tabac). (20 Francs d'arrhes vous seront demandés).

Nous vous signalons enfin que vous pourrez compléter vos activités de l'après-midi soit par la danse (puisque l'animation musicale sera assurée), soit par des jeux de cartes ou de société, soit encore par des parties de pétanque... (amenez cependant par sécurité vos jeux ou vos boules).

Nous souhaitons que vous répondiez très nombreux à cette invitation afin de contribuer à sceller les liens d'amitié indispensables, et pour que Hinx soit une commune où il fait bon vivre.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 1984

Réalisation d'un abri-bus

Le devis établi par M. PONS R. s'élève à 32.000,00 F. ; la subvention, quant à elle, est de 19.477,00 F. Le complément du financement est prélevé sur les fonds libres de la commune.

Le Conseil Municipal charge M. PONS de commencer les travaux le plus rapidement possible.

Achat d'une pompe à chaleur

Le financement de cet investissement (91.631,00 F. TTC) est assuré par un emprunt auprès de la Caisse du Crédit Agricole sur 12 ans à 11,25 %. 30 % du coût est cependant prélevé sur les fonds libres communaux.

Restaurant d'enfants

Le devis descriptif et estimatif définitif établi le 30 décembre 1983 par l'architecte s'élève à 1.134.770,00 F. (HT). La subvention étant de 378.654,00 F., le complément du financement est assuré par un emprunt auprès de la Caisse du Crédit Agricole à 11,75 % sur 20 ans.

La T.V.A. (211.067,22 F.) étant restituée à la commune par l'Etat au bout de deux ans, le Conseil Municipal décide de contracter un deuxième emprunt à court terme pour couvrir ces dépenses supplémentaires ; celui-ci est à 13 % sur 3 ans.

Location de terrain communal

Le Maire informe le Conseil municipal que M. ABBEVILLE locataire de la parcelle n° 2 de la « Barthe » (1,33 hectare) désire résilier son bail.

Le Conseil Municipal décide de remettre cette parcelle en location en bonne et due forme ; l'ensemble des exploitants hinois seront donc avertis, et MM. DUTOUYA M., GRACIETTE A., et LAGRASSE R. sont chargés du bon déroulement de cette opération.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 1984

Vote du budget primitif

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 1984 qui a été préparé par la commission des finances. (Le budget primitif correspond aux prévisions des dépenses pour l'année en cours).

Celui-ci, approuvé à l'unanimité, s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.384.781	1.384.781
Investissement	1.574.310	1.574.310
TOTAL	2.959.091	2.959.091

Le Conseil Municipal procède ensuite à la fixation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 1984.

Une mise au point nous apparaît néanmoins nécessaire à ce sujet. En effet, il convient de distinguer les « bases » d'imposition des « taux » d'imposition.

Ainsi, les bases, calculées en fonction de critères objectifs (exemple : nombre, superficie, destinée des pièces, etc... pour la taxe d'habitation) sont régulièrement augmentées au plan national ; pour cette année, les modifications sont les suivantes :

taxe d'habitation	+ 12 %
taxe sur le foncier bâti	+ 12 %
taxe sur le foncier non bâti	+ 8 %
taxe professionnelle	inconnue

Par contre, les taux d'imposition sont fixés par le Conseil Municipal. Or, vu la situation économique générale actuelle, et cherchant à minimiser au maximum la pression fiscale subie par la population hinoise, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de n'augmenter que de 5 % seulement les différents taux d'imposition. Ceux-ci passent donc :

de 10,63 en 1983 à 11,16 pour 1984 pour la taxe d'habitation ; de 12,38 en 1983 à 13,00 pour 1984 pour le foncier bâti ; de 40,30 en 1983 à 43,40 pour 1984 pour le foncier non bâti.

Dans le même esprit, le taux de la taxe professionnelle reste inchangé à 13,02.

Enfin, il nous paraît intéressant de comparer les moyennes par habitant de l'impôt sur les ménages concernant l'année 1983 pour quelques communes voisines :

Communes	Nombre d'Habitants	Moyenne (en francs)
Candresse	416	376,01
Clermont	553	304,15
Gamarde	780	330,27
Garrey	161	197,17
Goos	361	212,02
Hinx	994	315,52
Montfort	1028	468,16
Ozourt	185	333,00
Poyartin	631	290,29
Saunacq	1011	243,95
Sort	617	260,55
Téthieu	486	107,53

N.B. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec les ressources propres à chaque localité, en particulier, l'importance des forêts communales dont l'exploitation est parfois source de revenus non négligeables, allégeant d'autant la pression fiscale.

SIETOM de Chalosse

Le Conseil Municipal donne son agrément pour l'admission des communes de Saint-Jean-de-Lier, Serres-Gaston et Tilh au sein du SIETOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères).

Forêts communales

Le Maire communique au Conseil Municipal le montant des travaux à effectuer au cours de l'année 1984 : 22.650,00 F.

Réparation des cloches de l'Eglise

Suite aux dégâts causés par la foudre il y a plus d'un an au système électrique des cloches, les réparations (réalisées à la même époque) s'élèvent à 4.750,00 F. ; l'assurance prenant en charge 3.450,00 F., il apparaît donc que la participation communale s'élève à 1.300,00 F.

Plan d'Occupation des Sols

Le Maire propose la constitution d'une commission d'urbanisme chargée en particulier de ce problème. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la composition suivante : HOUR-QUEBIE Abel, LATASTE Michel, PONS Robert, DUCASSE Yvon, CAULES Gilbert et LAGRASSE René.

Entretien des Bâtiments publics

Suite à une requête présentée par le Foyer Rural de Hinx, le Conseil Municipal décide l'amélioration de l'état des WC publics situés contre la salle des fêtes. A cette fin sera installé l'éclairage ainsi que portes et verrous.

FNACA

En tant que président du bureau local de la FNACA, M. LATASTE Michel demande au Conseil Municipal d'émettre le vœu que la journée du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, soit reconnue comme Fête Nationale (bien que ni chômée ni fériée).

Cette demande, par ailleurs formulée auprès des quelques 36.000 communes de France, est approuvée à l'unanimité.

Location de terrain communal

Le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle n° 2 de « La Barthe » a été louée à M. COMORGE André le 25 février 1984. Cependant, pour des raisons personnelles et de dernière heure, M. COMORGE demande l'annulation de cette location.

Le Conseil Municipal accepte et décide de relouer cette parcelle dans les mêmes conditions que précédemment.

Sécurité Routière

Le Maire communique au Conseil Municipal le contenu d'une lettre émanant du Commissaire de la République, dans laquelle ce dernier demande aux élus locaux de se prononcer pour la clôture des bals et manifestations à deux heures du matin.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à condition que cette réglementation soit respectée dans toutes les Landes sans exception d'une part, mais également dans les départements limitrophes.

VOUS AVEZ DIT P.O.S. ?...

Les nouvelles dispositions concernant l'urbanisme entreront en vigueur le 1^{er} octobre 1984.

Les communes qui n'auront pas de plan d'occupation des sols (P.O.S.) à cette date, seront soumises aux mêmes règles en vigueur actuellement, mais appliquées à la lettre. La mise en place d'un P.O.S. n'étant pas une obligation, l'administration restera seule compétente, pour la délivrance des divers certificats et permis en matière d'urbanisme. Elle se montrera plus sévère, en dehors de l'agglomération et des zones actuellement urbanisées, où il ne sera plus possible de construire. Une exception sera faite au descendant d'agriculteur, qui restera travailler sur l'exploitation, cela afin de lui permettre de décohabiter. Toutefois d'autres possibilités demeureront : la réfection ou l'extension de constructions existantes, les constructions nécessaires aux exploitations agricoles, les constructions incompatibles avec les zones habitées. Comme on peut le constater, tous les autres propriétaires de terrains ne pourront disposer de leur bien, ne serait-ce pour un de leurs enfants.

Les communes sont fermement incitées à l'élaboration du P.O.S. Donc d'ici le 1^{er} octobre le Conseil Municipal devra se prononcer.

Lors de la réunion du 29 février 1984, le Maire a proposé de réunir le Conseil Municipal où serait présent un représentant de la Direction Départementale de l'Équipement, afin d'éclairer de nombreux points. Ainsi que la commission qui sera chargée de son élaboration, dont Messieurs : PONS Robert, HOURQUEBIE Abel, LATASTE Michel, CAULES Gilbert, DUCASSE Yvon, LAGRASSE René.

L'élaboration du P.O.S. se fera sous la responsabilité de la commune avec le suivi des services de l'état habituels en matière d'urbanisation. Pourront y être associées également, les Chambres d'Agriculture, de Commerce, des Métiers. Tout au long de l'élaboration, l'état exercera une surveillance lui permettant de sauvegarder certains intérêts généraux qui pourraient se trouver compromis.

Que pourra nous apporter le P.O.S. ? Une maîtrise totale de l'urbanisation, avec pour volonté principale de stopper la dispersion de l'habitat. Le seul bénéficiaire en sera l'espace rural. Cette planification se faisant par zonage, diverses zones pourront être délimitées (urbaines ou artisanales). Comme on peut le constater, notre commune est uniquement sollicitée pour le terrain à bâtir destiné à la construction individuelle. Les terrains choisis, pour la création des diverses zones constructibles, pourront l'être en divers points de la commune. Aux vues de l'état actuel de l'urbanisation à Hinx, la logique voudrait que ce choix se fasse au plus près de l'agglomération. Tout cela ne se fera pas sans poser de nombreux problèmes. Il nous faudra nous concerter avec les propriétaires susceptibles d'être intéressés par nos choix, qui probablement apparaîtront aux vues de certains arbitraires. Tout laisse à supposer que le lotissement prendra une place importante dans l'urbanisation future.

Une fois arrêté, le P.O.S. est soumis à enquête publique, il pourra être éventuellement modifié, avant approbation par délibération du Conseil Municipal. Ce ne sera qu'à partir de ce moment là qu'il deviendra exécutoire. Il ne prendra pas pour autant, un caractère définitif dans le temps, puisqu'il pourra être modifié à tout instant, sur simple instruction de la commission, approuvée par délibération du Conseil Municipal, cela pour modifications mineures. Dans le cas de modifications mettant en cause le plan d'ensemble, les mêmes démarches que pour l'élaboration du primitif seront nécessaires.

Quand le P.O.S. sera devenu exécutoire, les différents certificats : d'urbanisme, de conformité ainsi que les permis de construire, démolir, de lotissement, camping et autres seront délivrés par le Maire, au nom de la commune. Pour l'instruction de ces divers dossiers, le Maire pourra disposer des services de l'état, mais il aura obligation de les lui transmettre. Ce large transfert de compétences, rendra la commune responsable d'éventuelles illégalités commises lors de la délivrance ou du refus des divers certificats ou permis. La tâche sera rendue d'autant plus difficile, que le Maire se trouvera en contact direct avec ses interlocuteurs. Ces nouvelles responsabilités, comme on peut le constater, ne seront pas des plus faciles à assumer.

Yvon DUCASSE
1^{er} Adjoint

« Sur la route de mon quartier,
Il y avait deux cantonniers... »

Durant le mois de janvier, des pluies diluviennes se sont abattues sur notre village et ont causé, dans pas mal d'endroits, le débordement des fossés.

Vu l'importance des eaux de pluie qui stagnaient sur nos routes, les cantonniers ont entrepris le curage de certains fossés à la main, en attendant la venue de la pelle hydraulique.

Plains de courage et d'ardeur, souvent sous la pluie, vêtus de leurs tenues de plastique, pataugeant dans la boue, ils ont creusé comme autrefois, à l'aide de leurs pelles, partout où c'était nécessaire et où ils le pouvaient.

Savez-vous que plus de 30 kilomètres de routes sillonnent notre village ? 16 kilomètres sont des chemins vicinaux, et 15 sont des chemins ruraux.

Il est évident que nos chers cantonniers (« Charlot » et « Pinaque ») ne peuvent pas être partout à la fois. Bien souvent, vous vous êtes demandé ce qu'ils font... Il faut dire aussi que leurs occupations sont nombreuses (nettoyage du cimetière, des parterres de fleurs, taille des haies, passage de l'épareuse, ramassage des ordures de jardins, etc...).

C'est pourquoi j'ai voulu leur rendre un petit hommage bien mérité.

Notre photographe les a surpris pour vous en plein travail.

La journée terminée, ils ne refusent pas une tasse de café, ou quelques crêpes chez l'habitant le plus proche, c'est bien normal : après l'effort, le réconfort...

Béatrice CLAVÉ



La Mairie vient d'être informée par les services techniques de la S.N.E.P.A. (Société Nationale d'Exploitation des Pétroles Aquitains) qu'une nappe de pétrole intéressante a été localisée à Hinx, dans le quartier de l'Ermitage.

L'aménagement de la zone de forage devant débiter à l'automne prochain, les propriétaires des terrains concernés seront avertis sous peu des démarches administratives à suivre en vue de leur éventuelle indemnisation.

Nous ferons par ailleurs certainement appel à l'esprit de solidarité de tous les Hinxois en vue du relogement temporaire des habitants du quartier.

ETAT-CIVIL DE HINX

NAISSANCES :

12.01.84 : Sébastien GRACIETTE (à Dax)
22.01.84 : Fabien LARRONDE (à Dax)
13.02.84 : Régis RABIL (à Dax)
10.03.84 : Jean CHUITON (à Dax)

MARIAGE :

03.03.84 : PEDELUCQ Michèle de Saint-Paul-lès-Dax avec
DARTIGUENAVE André de Hinx
(route de l'Hermitage)

DU NOUVEAU AU FOYER RURAL

Après neuf années de bons et loyaux services, Yves LES-COUMERES a dû, pour diverses raisons familiales et professionnelles, cesser ses fonctions de Président du Foyer.

Le Conseil d'Administration a confié la lourde charge de la succession à André SAUBADU à qui nous souhaitons les mêmes réussites, pour le bien du Foyer, dans un climat maintenu de chaleur humaine, d'entente et d'amitié.



Manifestation sportive en perspective : le tournoi de pala va bientôt démarrer ; pensez déjà à constituer vos équipes...

On parle de plus en plus d'une section cyclotourisme ouverte à tous. Tous ceux que cela intéresse peuvent d'ores et déjà prendre contact avec André SAUBADU (Tél. 89.50.31).

Un ensemble musical va être créé au sein du Foyer. Il sera chargé, dans la bonne humeur et l'amitié, d'animer les différentes manifestations (finales sportives, kermesses...) qui se dérouleront à l'avenir à Hinx où dans les environs.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous êtes prié(e)s de vous inscrire au plus vite auprès de Michel PEYRUSAUBES, route de l'Ermitage, (Tél. 89.50.47).

Nous précisons que tous les instruments de musique sont acceptés, et que le niveau musical requis n'est pas très élevé.

Comme chaque année, le Foyer Rural a organisé une sortie à la neige le dimanche 11 mars.

Cette année, le voyage a eu beaucoup de succès puisque deux cars étaient remplis. Ceci est sans doute dû au fait que le Foyer a fait un gros effort financier en ne demandant qu'une participation de 20 F, par adulte et en laissant la gratuité aux jeunes jusqu'à 18 ans.

Le soleil nous attendait à Gourette, la neige était au rendez-vous et la journée s'est déroulée sans incidents.

QUELQUES DATES A RETENIR

- 01.04.84 : Banquet de l'A.C.C.A. à la salle des fêtes de Hinx
- 24.04.84 : Voyage du Club du 3^e Age au Château de Nérac
- 24.04.84 : Concert de l'orchestre Mélodia à l'Eglise de Hinx organisé par le Foyer Rural
- 05.05.84 : Fêtes du quartier de Yon
- 08.05.84 : Commémoration de l'Armistice ; Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
- 13.05.84 : Repas sur la place publique organisé par l'Association « Vivre à Hinx »
- 16.05.84 : Voyage du Club du 3^e Age au col d'Ibardin
- 19.05.84 : Anniversaire de Radio-Landes à Saint-Vincent-de-Tyrosse ; tenue d'un stand d'information sur Hinx
- 27.05.84 : Vin d'honneur à la Salle des Fêtes à l'occasion de la Fête des Mères
- 27.05.84 : Fête enfantine à la Salle des Fêtes
- 31.05.84 : Kermesse du Club du 3^e Age à la Salle des Fêtes
- 29.06.84 : Voyage du Club du 3^e Age à Luchon et au col de Peyresourdes
- Fin Juin : Fête du quartier du bourg
- Fin Juin : Fête du quartier de l'Ermitage et du Château d'eau
- Fin Juin : Visite guidée et commentée de la forêt de Hinx (cf article ci-contre).

Certaines personnes en ayant manifesté le désir, M. LATASTE Michel, chef de secteur forestier à l'Office National de Forêts, organisera au cours d'un samedi après-midi de la deuxième quinzaine du mois de juin, une visite guidée et commentée de la forêt de Hinx avec passage du bac sur l'Adour.

Les personnes désirant s'inscrire seront avisées en temps voulu par voie d'affiche chez les commerçants de Hinx.

LE TIERS-MONDE..... ET NOUS

« Rien ne changera dans le Tiers-Monde
Si rien ne change chez nous ».

— Les enfants, les jeunes et les adultes de la communauté paroissiale ont été invités, durant le carême, à réfléchir au problème de la faim dans le monde. C'est un problème qui concerne toute personne, même chez nous. Grâce à des animateurs bénévoles nous avons pu nous poser quelques questions et ouvrir les yeux.

— Dans le cadre de cette réflexion nous nous sommes rappelés que le C.C.F.D. permet à beaucoup de personnes de tourner leur regard vers les problèmes du Tiers-Monde, d'en prendre un peu plus conscience, notamment de celui-ci : les écarts entre riches et pauvres s'accroissent de plus en plus, et de plus en plus vite, aussi bien entre pays qu'à l'intérieur de chaque pays. Les personnes de bonne volonté ne peuvent pas rester indifférentes et impassibles devant les impasses de ce monde.

— Le C.C.F.D. soutient environ 500 projets répartis dans 87 pays. En effet, le but premier de cette organisation est de permettre à des gens du Tiers-Monde de se prendre eux-mêmes en compte, d'assurer leur propre développement, d'y être acteurs.

— Ces projets peuvent concerner le développement rural ou l'aménagement des conditions de vie dans les villes surchargées. Ils peuvent contribuer à la formation des hommes, des femmes et des enfants maintenus dans l'ignorance et l'analphabétisme, qui sont souvent à la base du mauvais développement. Ces projets vont aussi aux enfants.

— Chaque année, avec les enfants de Hinx, nous y réfléchissons à partir du jeu des « kilomètres de soleil ». Cette année le jeu permet aux enfants de savoir ce qu'est la vie de tout jeune travailleur ou écolier de 24 pays du monde.

— Le B.I.T. signale que 52 millions d'enfants travaillent dans le monde (certains dès 4-5 ans) et qu'ils sont souvent exploités. Les enfants sont invités à prendre sur leur tirelire ou à faire des actions et à donner cet argent : il va servir à participer à la réalisation de projets précis au Chili, en Indonésie et même en France pour le Quart-Monde.

— Des questions devraient se poser à nous hommes et femmes, jeunes et enfants :

- Comment participons-nous aux efforts pour promouvoir une plus grande justice sociale ?
- Comment utilisons-nous l'argent que nous gagnons ?
- Jusqu'où va notre solidarité ?
- Quels efforts faisons-nous pour nous informer, pour participer, pour partager ... ?

— Nous ne pouvons pas, qui que nous soyons, rester sourds aux cris de désespoir des peuples du Tiers-Monde.

— Le Tiers-Monde est à notre porte. Comment nous sentons-nous concernés ? Que faisons-nous, pour que ça change chez nous ?

P.S. B.I.T. : Bureau International du Travail.

C.C.F.D. : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

J.J.S.M.

Bien sûr, beaucoup d'autres Organismes existent, qui prennent en compte ce grave problème de la Faim dans le Monde.

RETOUR DES DÉPORTÉS

Chaque année, fin avril, la France commémore, au cours de cérémonies nationales, le retour des Déportés qui ont survécu à l'horreur des Camps de Concentration. En même temps, elle rend un hommage solennel à tous ses Martyrs.

Cet hommage a été officialisé par la Loi du 14 avril 1954, dont voici le texte :

Article 1^{er}. — La République Française célèbre annuellement, le dernier dimanche d'avril, la commémoration des héros victimes de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 1939-1945.

Article 2. — Le dernier dimanche d'avril devient « Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la déportation ». Des cérémonies officielles évoqueront le souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et rendront hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et de celles qui en furent victimes.

Pour la 39^e fois, cette commémoration aura lieu cette année 1984, le 29 avril. Chaque fois, avec cet anniversaire, les survivants se remémorent les souffrances subies. La radio, la télévision et la presse, rappellent ce que fut « l'Univers Concentrationnaire », dans le but de dénoncer ce qui fut horrible afin d'en éviter un éventuel retour.

Laissant aux historiens le soin de rappeler les péripéties de cette lamentable période, il est cependant nécessaire de revenir sur les raisons qui conduisirent à cet état de fait, l'opposition qui s'ensuivit sur le territoire National et, l'espoir que nous mettons en la jeunesse pour éviter un recommencement.

On se demande encore aujourd'hui comment des hommes ont pu massacrer avec tant de cynisme, sans regret, voire même en prenant Dieu à témoin.

Pour essayer de comprendre, il est nécessaire de citer quelques pensées de celui qui devait déchaîner le Crime.

« Le Monde ne peut être gouverné que par l'exploitation de la peur ».
« Ceux qui commandent doivent savoir qu'ils ont le droit de commander parce qu'ils appartiennent à une race supérieure ».
« Il faut savoir mentir, trahir, assassiner même, quand la politique le requiert ».

Ces extraits, tirés de « MEIN KAMPF », la bible nazie, suffisent à eux seuls pour situer les bases de l'édifice National Socialiste.

Pour un être normal, de telles phrases sortent de la bouche d'un dément, d'un maniaque ou d'un sadique. C'est d'ailleurs la seule explication possible et, pourtant ce fou a dominé un peuple et lui a fait réaliser l'impensable qui, après 39 années, semble encore n'être qu'un horrible cauchemar.

Ce fou donc, par une activité démoniaque, au cours de discours hystériques, a pu dominer, diriger un peuple, l'entraîner dans la colossale tourmente qui devait l'anéantir et enfin disparaître en laissant un pays complètement détruit.

L'irréel devint réel ; de nouveau, avec le temps qui passe il est devenu irréal.

Point n'est besoin d'aller au-delà de telles pensées pour trouver l'origine des crimes contre l'humanité qui, de ce fait, ont pris un caractère officiel et sont devenus une nécessité nationale. Ces crimes, sont réservés à une catégorie d'êtres « classés dans une race supérieure », la règle d'or devient le droit de la brute, celui qui ne peut dominer doit être asservi, celui qui ne peut plus servir doit être anéanti.

Pour arriver au but, tout est prévu, organisé, préparé minutieusement, administré avec précision. Le calcul est tel qu'il ne doit pas y avoir d'erreur, sinon la mort punit sans appel, telle est la condition du succès.

Alors, l'homme normal ne peut plus exister, chaque être désigné pour servir l'ignoble machine est mis en condition dès sa naissance et élevé dans cette mentalité. Ainsi, comment le « SS » peut-il connaître autre chose et penser autrement ? Le but est atteint, l'Ordre Nouveau s'étend sur tous et sur tout. Il faut le respecter sous peine de disparaître dans les pires conditions. Personne ne peut et ne doit s'y soustraire, tout est comptabilisé, enfants, femmes, hommes, cités entières, les animaux n'y échappent pas, la nature non plus.

Une sinistre police secrète, objet de terreur, la terrible « GESTAPO », s'emploie à faire respecter, de gré ou de force, ce qui est établi. Elle est chargée de veiller à la réalisation du « programme », en employant tous les moyens qui lui plaisent, elle n'épargne personne, pas même ses propres agents, le cas échéant.

Pourtant, est-ce un éclair de lucidité ou simplement la connaissance exacte de la fragilité de son plan, qui fait penser à l'auteur de cette gigantesque machine, que tout peut être anéanti rapidement ? Se rend-il compte à certains moments de l'énormité de l'affaire ? Nous lisons en effet dans « MEIN KAMPF » : l'Allemagne sera l'Europe ou elle ne sera rien.

Et ce fou a eu raison, son troisième Reich s'est englouti avec lui dans la tourmente qu'il avait déclenchée contre le Monde libre.

Nous savons comment ce monde a terrassé le monstre.

Mais il ne faut pas méconnaître les réactions des peuples opprimés et le martyrologe de ce qui allait devenir la RESISTANCE.

Si la colère est d'habitude mauvaise conseillère, il faut admettre dans ce cas, qu'elle a permis de galvaniser la volonté de ces peuples. Il ne leur restait plus qu'une alternative ; tuer ou se faire tuer, voire tuer et se faire tuer ensuite. Il faut répondre au crime par le crime, il n'y a pas d'autre solution.

Le combat dans l'ombre commence « Ce soir, l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes ».

Ainsi naquit la RESISTANCE « ce refus d'accepter un désastre militaire dû à la trahison plus qu'à l'infériorité des armes ». Elle s'oppose à l'occupant, à l'idéologie qu'il veut imposer, à sa doctrine nouvelle, à la supériorité qu'il affiche parce qu'on lui a inculqué que « La race nordique a le droit de dominer le monde ».

Cette RESISTANCE, c'est la volonté de défendre et de restaurer les libertés, la dignité et les valeurs humaines.

Et pour qu'elle réussisse, il faut qu'elle ait un idéal, une espérance et, que la Flamme qu'elle représente, brille et brûle partout en France.

Dès lors, ces vertus qui semblent perdues, mais qui, en réalité sommeillent en nous, se réveillent à nouveau. Et alors...

La Résistance s'organise, l'armée de l'ombre se forme et son action s'exerce en groupe ou isolé.

La Résistance recrute pour cela dans toutes les classes de la société, parmi tous les corps de métier, c'est cela la France.

La Résistance s'oppose par n'importe quel moyen à l'occupant, il faut faire peur à ceux qui ont décidé de gouverner le monde par la peur.

La Résistance se spécialise, Presse clandestine, Mouvements, Réseaux, Maquis.

La Résistance agit, sabotage, combats, renseignements, action psychologique.

Enfin, la Résistance fournit hélas les martyrs, ceux qui vont connaître les souffrances et l'extermination.

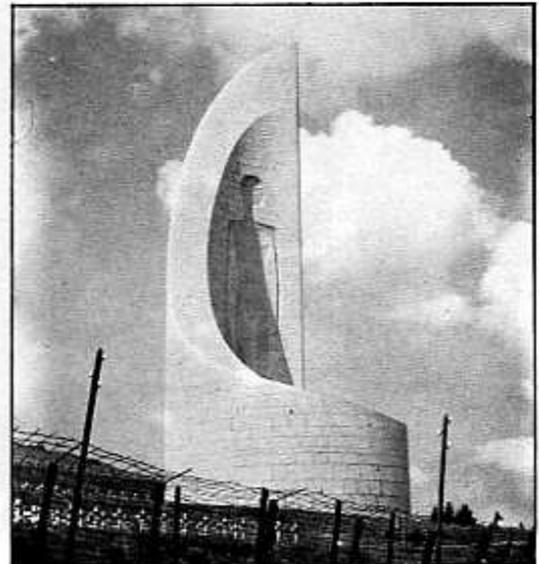
Qui furent ces martyrs ?

Tous les êtres qui ne pouvaient espérer autre chose que devenir les « esclaves modernes » et qui refusaient ce servage. En somme beaucoup de résistants.

Mais je voudrais aussi faire état de la part glorieuse de la jeunesse de cette époque. Les rescapés des camps de la mort souhaitent que la jeunesse actuelle soit informée afin qu'elle ne permette pas le retour à de telles méthodes. Ils sont persuadés, qu'elle a la même valeur que celle qui donna son sang il y a 39 ans, car elle se dresse toujours contre tout ce qui asservit et avilit l'humanité. Si la jeunesse des années quarante ne comprit pas tout de suite ce qui arrivait avec la défaite, elle fut la première néanmoins à réagir contre l'ennemi. Elle n'a pas voulu se soumettre et est tombée en regardant courageusement la mort en face. A HINX, n'avons-nous pas l'exemple d'André SOUSSOTTE, membre du Réseau ALLIANCE, fusillé par les nazis le 30 novembre 1944 à l'âge de 21 ans ? La liste de ses martyrs est longue et leurs lettres montrent à quel point elle a su combattre et donner sa vie pour un idéal de paix et de bonheur, mais dans le respect des droits de l'homme.

La jeunesse d'aujourd'hui, sous des aspects différents ne démériterait pas, nous pouvons lui accorder notre confiance, elle ne décevra pas. Elle continuera l'œuvre entreprise par ses aînés des années 1940 à 1945 et maintiendra haut le flambeau passé par ceux qui, il y a 39 ans, revinrent des profondeurs de la nuit et du brouillard.

Henry DECLoux
« Déporté-Résistant »



CLUB HINXOIS DU TROISIEME AGE



LES EXCUSES DU MAIRE

Dans mes vœux pour 1984 et la rétrospective 1983 du numéro 3 du journal, la citation destinée au Club du Troisième Age était absente.

A l'image de cet enfant qui venait de dessiner une locomotive, alors qu'il n'avait dessiné qu'un cylindre, quand on l'interrogeait sur l'absence des roues il répondait : « Elles sont restées dans l'encrier », le paragraphe destiné au Troisième Age est resté, lui, sur le brouillon !

Ce paragraphe venait après celui du Comité des Fêtes et était libellé ainsi : « Félicitations également au Club du Troisième Age qui par son dynamisme, ses réunions hebdomadaires, ses voyages, sa kermesse, lutte ardemment contre l'adversité du sablier du temps ».

Je me devais de rattraper cette omission envers l'Association des auteurs de nos jours.

N'ayant pu y assister, je ne citerai que pour mémoire le Banquet du 8 Janvier 1984, inaugurant l'année nouvelle. Il a réuni à Garrey, dans le climat euphorique créé par une chère aussi pléthorique que savoureuse, quelques 89 participants.

Après la léthargie inhérente à l'hiver, nos activités ont redémarré et nous allons connaître, sous la houlette de notre dynamique Président, des mois plus turbulents, notre Club ne se voulant pas statique.

Autour d'un plantureux goûter, nous avons réuni le 11 Mars, à l'occasion de notre Assemblée Générale, 55 membres.

Après l'allocution de M. FOURNIER, Président, lecture a été donnée du compte rendu financier par Mme MAUGER, Trésorière : les finances sont saines. Mme BIGE, Secrétaire Adjointe, a donné en style lapidaire les perspectives de voyages pour 1984 : le 24 Avril, visite d'une verrerie ainsi que celle du Château de Nérac ; le 16 Mai, le Col d'Ibardin ; le 29 Juin, Luchon et le Col de Peyresourdes ; le 26 Septembre, l'Espagne si rien ne vient contrecarrer ce projet... Mme LAVIGNE, Secrétaire, nous a entretenus de la Kermesse qui aura lieu le Jeudi de l'Ascension, le 31 Mai, faisant appel à la bonne volonté de tous pour que celle-ci soit une réussite. M. le Maire a bien voulu à son tour, nous adresser quelques vœux.

Le Bureau est reconduit ainsi :
M. LAGRASSE, Maire, Président d'Honneur.
M. FOURNIER, Président.
M. CABIRO, Vice-Président.
Mme LAVIGNE, Secrétaire.
Mme BIGE, Secrétaire-Adjointe.
M. CAULES, Trésorier.
Mme MAUGER, Trésorière-Adjointe.
M. DAGOUASSAT, Trésorier Suppléant.
Mmes LAROSE, DEYRIES, LATASTE.
MM. LALANNE, CANDAU, LAFFARGUE.

C'est avec joie que nous avons enregistré la venue d'un 13^e membre en la personne de M. DAGOUASSAT.



N'oubliez pas nos rendez-vous du Jeudi. On peut taper la carte, jouer au loto, discuter, écouter de la musique, boire l'infusion ou le vin de l'amitié en dégustant des pâtisseries maison, et ce, dans une atmosphère décontractée, auprès d'un feu pétillant.

Nous portons ceci à votre connaissance :

90 retraités bénéficieront en 1984 d'une subvention-vacances de la C.M.S.A. à :

la Maison Familiale de Vacances LA CORDEE à ARGELES-GAZOST du 5 au 17 Juin 1984.

Les personnes qui demanderont à bénéficier pour la première fois d'une subvention vacances de la Mutualité auront priorité.

Contactez éventuellement : Mme ROUGIER, Assistance sociale spécialisée de la C.M.S.A., 4, rue Chambrérent, DAX, Tél. 74.93.88.

Permanences :

Mercredi 9 h. 30 - 11 h. - 12, rue de la Halle, DAX

Lundi 14 h. - 15 h. - Centre Social, MONTFORT.

A. C. C. A.

L'A.C.C.A. de Hinx vient de procéder à un lâcher très important de faisans reproducteurs. Le 29 février, quarante oiseaux d'un élevage local ont été répartis sur la commune, et, grâce à la mise en place de trois cages à lâcher (merçi Marc !) nous sommes en droit d'espérer la pleine réussite de l'opération. Le 9 mars, ce sont 48 faisans reproducteurs de l'élevage de Bresques qui ont fait la connaissance de la liberté.

Si certains de ces oiseaux élisent domicile à proximité de chez vous, n'hésitez pas à leur donner un peu de nourriture afin de faciliter leur implantation sur notre territoire. Merci d'avance.



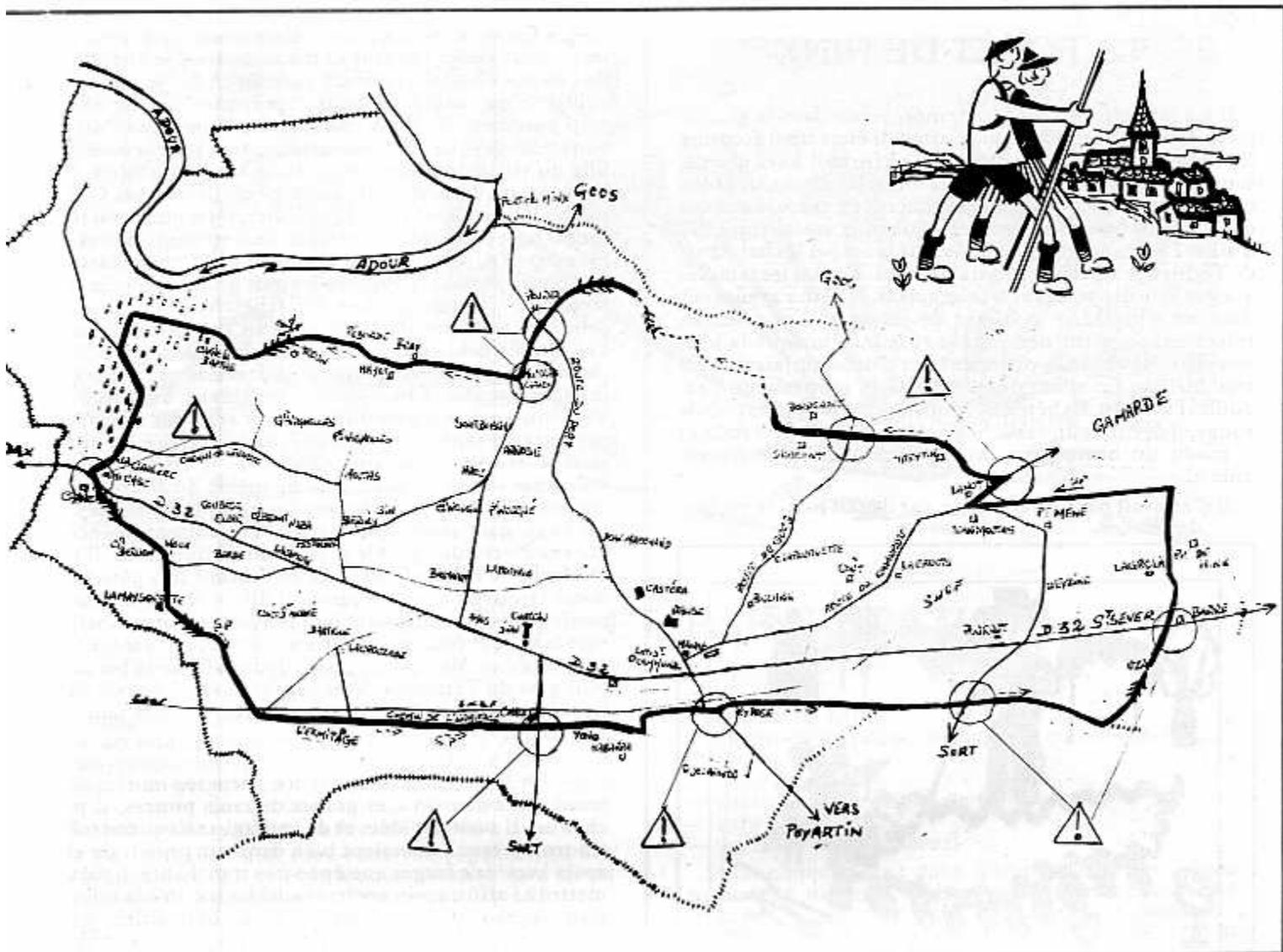
BIENVENUE A NOTRE NOUVEAU RECEVEUR !

C'est le 27 février dernier que Monsieur Jean-Claude LABARBE a pris ses fonctions de receveur de 4^{me} classe au Bureau de Poste de Hinx, succédant ainsi à Monsieur CASSEN.

Jeune, (34 ans), dynamique et sportif (rugbymen), il saura, n'en doutez pas, s'attirer la sympathie et l'estime des Hinxois. Marié, il est papa d'un petit garçon de 9 ans et demi.

Souhaitons à cette nouvelle famille Hinxoise de trouver auprès de nous tous le meilleur accueil.

D. L.



SENTIER PÉDESTRE MARCHÉ OU RÊVE !

Que vous soyez simple marcheur, amateur de vie au grand air, ou sportif, même du dimanche, la Commission Sports et Loisirs, sous l'égide de l'Association Toursime et Culture en Haute Chalosse, vous présente le sentier pédestre de Hinx. L'établissement de celui-ci s'est heurté, hélas, aux nombreuses routes goudronnées qui desservent notre commune. C'est pour cela que nous vous recommandons de bien vouloir, à l'approche de ces voies à grande circulation, redoubler de vigilance.

Il est bien évident que ce parcours n'est pas réalisable par tous les amateurs à leur première sortie. Ce sentier, long d'une quinzaine de kilomètres peut être parcouru en plusieurs étapes, car il comporte des difficultés assez importantes, tant par la distance à parcourir que par les fortes déclivités et ascensions qui le jalonnent. C'est à cet effet qu'un balisage précis et détaillé a été mis en place récemment. Afin de faciliter une meilleure répartition de l'effort, la distance séparant le sentier (S.P.) au bourg de Hinx est indiquée sur les flèches apposées le long du parcours.

Venez découvrir, l'esprit libre et le cœur en fête, la commune de Hinx sous un aspect que vous ne soupçonniez peut-être pas.

Votre santé et votre ligne en seront, je l'espère, les premiers bénéficiaires !

SENTIER PÉDESTRE (voir photo du plan) SYMBOLES (explication)

-  : SENTIER PÉDESTRE
-  : DIFFICULTÉS DU PARCOURS
forte déclivité, ascension difficile
-  : TRAVERSEE D'UNE ROUTE A GRANDE
CIRCULATION, redoubler de prudence
-  : LIMITE DE LA COMMUNE
-  : POINT DE VUE (Troun) sur la vallée de l'Adour
-  : FORÊTS, endroits ombragés

LA FORÊT DE HINX

Il y a longtemps, très longtemps, vivait dans la grande forêt de Téthieu un Dragon énorme. Il était aussi gros que les chênes les plus gros et lorsqu'il se frottait à ces géants, tout bruissait et gémissait dans la forêt. Il s'attaquait à tout ce qui passait à sa portée. Les sangliers eux-mêmes avaient déserté leurs bauges secrètes et les oiseaux avaient fui à tire d'ailes. Le rossignol ne chantait plus la nuit et les habitants de Téthieu se terraient misérablement. Toutes les familles avaient subi des pertes et la faim aidant, la bête s'aventurait dans les « barthes » y faisant des ravages. Les animaux refusaient de sortir des étables et la nuit lorsque la bête soufflait, les chevaux piaffaient, les chiens hurlaient, tous tremblaient. En allant poser ses nasses un pêcheur d'anguilles l'avait vu. La bête était noire avec une grande gueule rouge, il dévorait un veau. Sa peau avait des reflets roux et il faisait un bruit effrayant en déchiquetant le pauvre animal.

Il n'en avait pas vu davantage, car il était parti se cacher.



Dessin réalisé par un enfant de l'école maternelle de Hinx

Les habitants du village avaient essayé tous les pièges possibles, la bête les avait déjoués. Puis les anciens avaient employé les sortilèges, en vain. Ils s'étaient enfin résignés à demander conseil à la Cadetoune du Tuc, petite vieille toute ridée et ratatinée. Elle vivait avec des corbeaux, un vieux chat et sa chèvre. D'aucuns la disaient sorcière, on allait bien voir !...

« Mère Cadetoune !... les trois coups sur la porte de la masure avaient à peine retenti qu'une voix aiguë répondit « Damoure Aquï » et peu après la porte s'ouvrit et la vieille sortit. Elle n'avait jamais vu de sa vie hommes si polis et empressés. L'un lui demandait de ses nouvelles. L'autre de celles de sa chèvre... et de son chat et de sa maison. « Il faudrait réparer le toit avec du chaume frais. Mais cela, on le ferait avec combien de plaisir ! n'est-on pas là pour s'entraider ?... » ».

— « Caret bous aoutes »... Maintenant que vous avez peur, vous venez me voir et me raconter des histoires au lieu de me chasser comme à l'accoutumée. Je sais ce que vous voulez, mais je ne peux rien contre la bête, elle est trop puissante. Seule la chair humaine peut la calmer. Si vous voulez vous en débarrasser, donnez-lui la plus belle fille du village et pendant un an la bête disparaîtra. Mais tous les ans la plus jolie, voilà ce qu'il lui faut. C'est la tienne Pierroulic et puis, tu es maire, c'est juste : ou tu vas tuer la bête ou tu donnes ta fille... maintenant refaites-moi mon toit ! ». Chose dite, chose faite et tous, rassurés, quittèrent le pauvre Pierroulic, plus gris que cendre, tout tremblant. Il rentra chez lui, cherchant en vain une solution. Sa chère Maylis âgée de 18 ans et si mignonne ! Les larmes coulaient sur ses joues burinées, silencieusement. Dans sa maison pourtant tout semblait animé. Dans le « Seou » lou Yan son fils conversait avec son ami Vincent, un grand gars d'Hinx qui n'avait pas craint, sous prétexte de rencontrer son ami, de venir faire un brin de cour à Maylis toute rose. Bien sûr il était arrivé par « Coslous » mais il fallait tout de même du courage pour traverser l'Adour et passer par les bois. Un beau gars, oui un beau gars mais sans biens... Tous firent silence en voyant Pierroulic, puis le pressèrent de questions. Il parla et Maylis se mit à pleurer. Alors Vincent très pâle et une lueur farouche dans les yeux lui dit : « Meste Pierroulic, pardonnez-nous, Maylis et moi sommes promis, aussi j'irai tuer la bête et vous nous marierez. Sinon, nous serons tués tous les deux. Mais pour cela je voudrais les deux bœufs, les plus gras de Téthieu ». Vincent fut aussi embrassé par sa fiancée et Yan lui dit : « je vais avec toi », « non, moi », dit Pierroulic.

— « Aucun », c'est mon affaire, préparez-moi les bœufs pour après-demain » et grandi de trois pouces, il partit chez lui. Il avait des idées et du courage mais quand même, ses trois frères l'aideraient bien dans son projet. En effet, après avoir fait forger une épée très tranchante, il partit se mettre à l'affût, après avoir attaché les bœufs à la lisière du bois, un baquet d'eau salée à côté. La bête attirée par les beuglements de peur se jeta sur le premier bœuf qu'elle dévora et mit plus de temps à manger le second. Elle avait bien de l'appétit mais quand même, cela ne passait pas, alors elle but l'eau salée et ayant tout mangé, elle but encore au ruisseau, tant et tant qu'elle se mit à dormir sur place, couchée sur le côté, tellement la panse était rebondie. C'est ce qu'attendait Vincent. Il s'approcha doucement et d'un seul coup lui enfonça l'épée dans le cœur.

Il y eut un mariage extraordinaire, tout Hinx fut invité. Les noces durèrent trois jours. Et pour le remercier, on donna à Vincent pour lui et ses descendants, le bois où vivait le Dragon.

Aussi, depuis ce temps-là, il existe au milieu des bois de Téthieu une grande et belle forêt qui appartient à Hinx.

Le groupe du journal qui s'occupe de l'historique de Hinx, prépare un article pour le prochain numéro de « L'Œil de Hinx ». Sans doute pourrez-vous l'aider. Si vous possédez des documents (photographies, cartes postales ou lettres) prêtez-les nous, ils auront peut-être un intérêt historique (bâtiment du village sous un autre aspect, artisans, ancien métier, vue sur le port, photo d'un grand-père dans une carriole...).

Nous vous remercions de bien vouloir déposer ces documents à la Mairie de Hinx, ils vous seront restitués dans les plus brefs délais.